

Préfecture : A qui s'adresser ?

Bureau des Polices Administratives

(bureau en charge de vous délivrer l'autorisation préfectorale préalable à l'installation des caméras)

Mme Marie-Pascale GILLES	01.39.49.73.64	pref-videoProtection@yvelines.gouv.fr
Mme Fatiha NECHAT	01.39.49.73.21	

Lien vers le site Internet de la Préfecture des Yvelines :

<http://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-des-citoyens-publique-routiere-et-civile/Securite-publique/La-videoProtection2/Reglementation-Autorisation>

Bureau de la Sécurité Intérieure

(bureau en charge de la demande de subvention et du financement)

Mme Clémence RENEUVE	01.39.49.74.91	pref-fipd@yvelines.gouv.fr
Mme Florence LANGLOIS	01.39.49.78.66	
Mme Myriam PATRICK (pour l'instruction et le volet financier après accord de subvention)	01.39.49.79.05	
Mme Francette VEGA (pour le volet financier après accord de subvention)	01.39.49.77.35	pref-fipd-paiement@yvelines.gouv.fr

Lien vers le site Internet de la Préfecture des Yvelines :

<http://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-des-citoyens-publique-routiere-et-civile/Securite-publique/La-videoProtection2/Financement>

Vous trouverez en pièces jointes :

- la liste des pièces à fournir,
- un dossier CERFA,
- une fiche de renseignement vidéo-protection,
- une fiche de synthèse vidéo-protection.

Il conviendrait de les compléter et de nous les adresser par mel¹ à l'adresse suivante :

pref-fipd@yvelines.gouv.fr

Un accusé réception vous sera envoyé en retour. **Si celui-ci ne vous parvenait pas sous 8 jours, merci de bien vouloir vous enquérir de sa réception.**

¹ Les envois via WeTransfer sont impossibles. Si le mel est volumineux, vous pouvez multiplier votre envoi en le numérotant.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.